

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
DE NORMANDIE**

**JURY REGIONAL DE PRESELECTION
SESSION NOVEMBRE 2017**

Devenir infirmier ou infirmière sans le baccalauréat

Vous souhaitez passer le concours d'entrée dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), mais vous n'êtes ni titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent, ni aide-soignant(e) diplômé(e), ni auxiliaire de puériculture diplômé(e) ni aide médico-psychologique diplômé(e) employé(e) depuis au moins trois ans.

Vous **résidez en Normandie** et, à la date du début des épreuves du concours d'entrée :

- vous avez au moins **3 ans** d'expérience professionnelle à temps plein dans le secteur hospitalier ou médico-social,
- OU**
- vous cumulez au moins **5 ans** d'expérience professionnelle à temps plein dans n'importe quel autre secteur d'activité,

Demandez un dossier d'inscription à :

**AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE
Site régional annexe de Rouen
Pôle Professionnels de Santé – Mme Catherine Boullen
Immeuble Le Mail
31 rue Malouet
76040 ROUEN CEDEX
Téléphone : 02.32.18.32.54
Mail : catherine.boullen@ars.sante.fr**

Ou téléchargez le à partir du site :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/devenir-infirmier-ou-infirmiere-sans-le-baccalaureat-0>

Attention : le dossier **complet** devra être parvenu à l'ARS le :
VENDREDI 6 OCTOBRE 2017
(Délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi)